Assistant(e) de Vie Dépendance

Titre à finalité professionnelle de niveau 3

RNCP37780

L'objectif du TFP ADVD

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Agent de service médico-social » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour intervenir auprès des personnes en situation de dépendance ou de vulnérabilité. À la fin de la formation, vous serez capable de réaliser des tâches de soutien à la vie quotidienne, d'assurer l'aide à l'hygiène et à l'alimentation, ainsi que d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et sociales. Vous saurez également travailler en collaboration avec les professionnels de santé et les familles, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans le secteur médico-social et les établissements d'accueil.

Chiffres clés :

78% de réussite*

89% de satisfaction*

81% d'insertion professionnelle*

*sur 30 stagiaires formés en 2023
dont 6% d'abandon.
68 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 571 heures dont 466 heures en centre de formation et 105heures en entreprise.
Durée hebdomadaire : 30 heures.
Nombre de places : 15.

La formation

Certificateur : CERTIFICATION & COMPETENCES
Date d'enregistrement : 19-07-2023
Programme :

- Gestion de son activité multi employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
  - Quiz
  - Entretien
  - Auto évaluation
  - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
  - **Validation du Titre professionnel ADVD**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du Titre Professionnel

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Assistant(e) de Vie Dépendance

Titre à finalité professionnelle de niveau 3

RNCP37780

Débouchés et poursuite de parcours

La formation ADVD oriente sur les métiers d'aide à domicile, auxiliaire de vie.

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de – de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux même conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier
-

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

- **Demandeurs d'emploi :** Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Monsieur Julien BIANCO, Directeur Régional julien.bianco@afci-formation.fr
Madame Sidonie PIEDBOIS, Coordinatrice sidonie.piedbois@afci-formation.fr